

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5828>



Remboursement des frais de déplacement TZR 2019-2020

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Date de mise en ligne : jeudi 26 septembre 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La circulaire frais de déplacement est parue le 12 septembre 2019.
Les principaux documents sont reproduits dans cet article.

Nous vous conseillons donc de demander expressément la validation de l'OM permanent le plus rapidement possible pour pouvoir déclarer ensuite les frais de déplacement de septembre et octobre.

Aucun retard ne doit être pris au niveau de la validation dans l'établissement de rattachement. D'autant que des difficultés risquent d'apparaître pour produire un arrêté d'affectation.

Faites nous part des difficultés que vous rencontrez, un délai de deux jours ouvrés pour valider l'OM permanent ou l'OM ponctuel n'est pas acceptable, nous les dénoncerons auprès du rectorat.

Document d'aide réservé aux adhérents (pour les non-syndiqués contacter le SNES) :



TZR en AFA et remboursement frais de déplacement

Note de service "frais de déplacement" :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Note de service frais de déplacement 2019

Annexes :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Liste des annexes					
https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
annexe-1-lexique	annexe-2-Fiche pratique par acteurs Schéma d'organisation des différents acteurs	annexe-2-Liste des correspondants Chorus DT	annexe-4- Dossier à compléter DOSSIER D'INSTRUCTION DES DROITS A PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT	annexe-5 Guide d'utilisation concernant l'application Chorus DT	annexe-5A Aide pour remplir le champ "enveloppe budgétaire"
https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	
annexe-6 Guide à l'attention du valideur hiérarchique de niveau 1	annexe-6A Formulaire de désignation des validateurs hiérarchiques	annexe-7 Liste des communes limitrophes.	annexe-8 Réservation d'un voyage (train – hébergement) Avec Chorus DT	annexe-9 Formulaire demande de billet de train et/ ou réservation d'hôtel dans le cadre des examens et concours ou de la formation	